

TABLE-RONDE



L'éco-organisme

Fonctionnement d'un éco-organisme

La réponse à la mise en place de filières REP



Paysage réglementaire

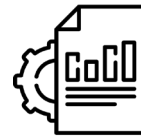
Lois, directives, arrêtés, décrets... pour donner les règles



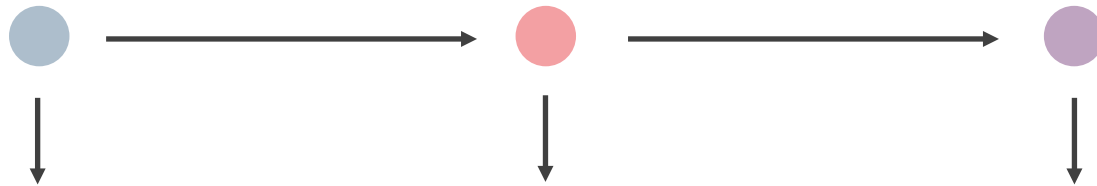
Directives,
Règlements UE,
Lois, ...



Décrets
Arrêtés



Cahier des charges
d'agrément



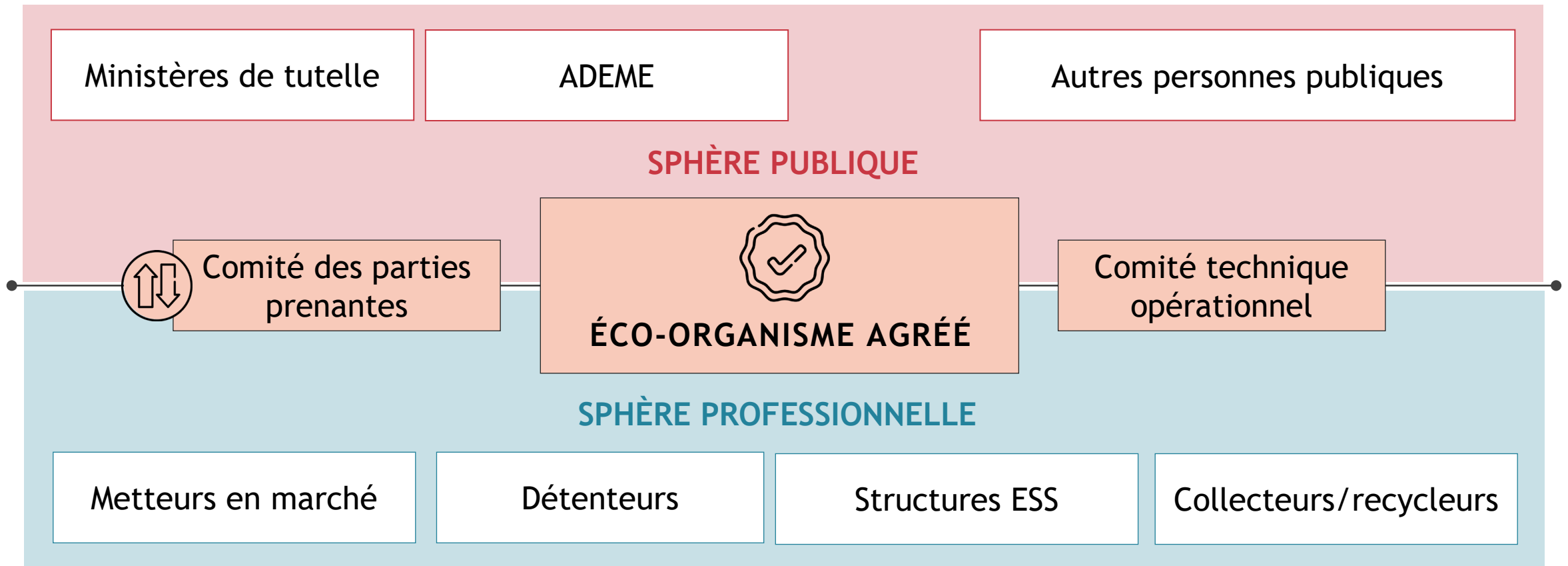
ÉCO-ORGANISME AGRÉÉ

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE
RENFORCÉ ET ÉVOLUTIF



Instances auxquelles l'éco-organisme doit répondre

Redevabilité : les grands principes



Obligations de l'éco-organisme

Focus sur la traçabilité et les études



TYPES

CLIENTS

UTILISATIONS



DONNÉES

- Production/mise en marché
- Gestion des déchets
- Caractérisation des déchets

- Pouvoirs publics
- Détenteurs, parties prenantes opérationnelles
- Conseils régionaux

- Observation/Contrôle, rapports annuels
- Registre des déchets
- Planification régionale



ÉTUDES

- **Connaissance filière :** (gisement, perception, potentialités recyclage, réutilisation, bilan GES, etc.)
- Prévention et éco-conception, etc.

- Pouvoirs publics, parties prenantes opérationnelles
- Pouvoirs publics, parties prenantes Adhérents metteurs en marché

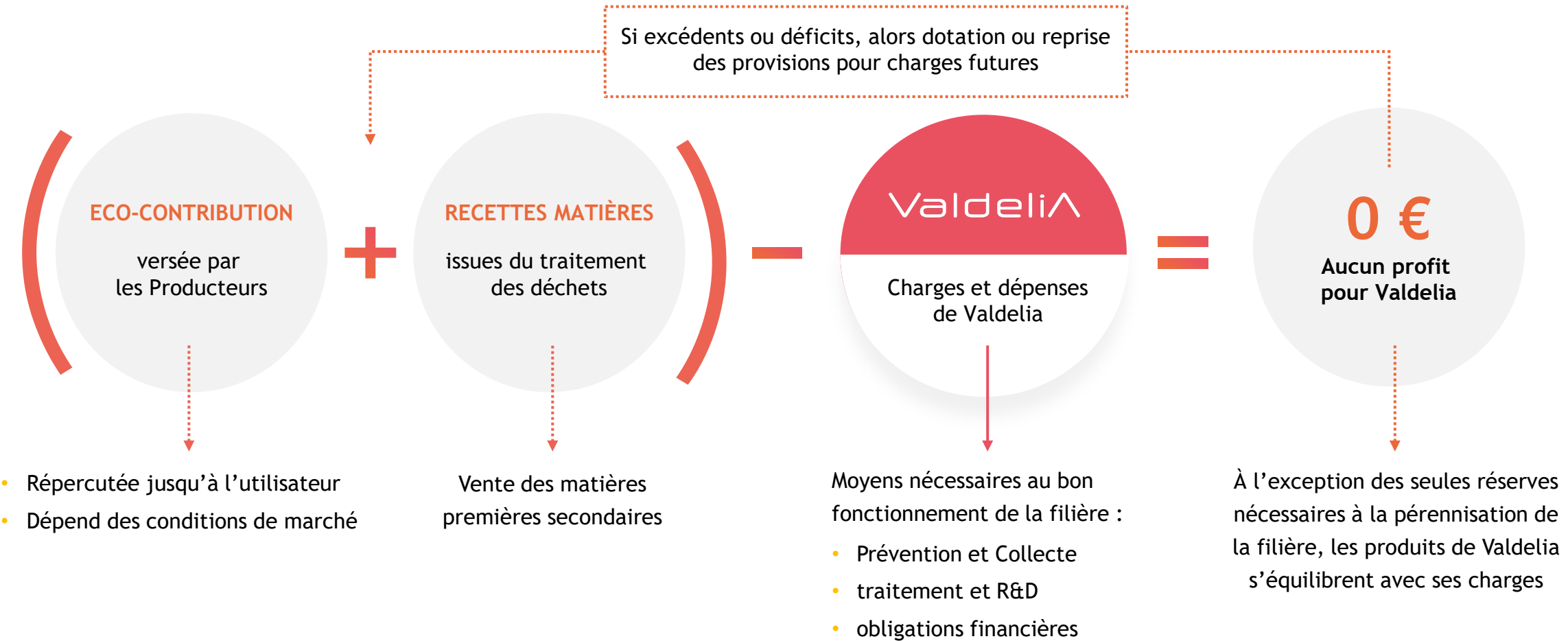
- Amélioration continue de la filière, mise en œuvre opérationnelle...
- Plan de prévention et d'éco-conception, éco-modulation (primes/pénalités)

TABLE-RONDE



L'éco-organisme

Équilibrer les recettes et les dépenses



Les grandes étapes à venir

Un calendrier ambitieux, des délais contraints, mais des acteurs déjà engagés

